

**Registre des décisions prises par la directrice générale
de la Commission scolaire de Saint-Hyacinthe
en vertu de l'article 299 de la *Loi sur l'instruction publique***

Le 6 avril 2020

Rapport des décisions prises ce jour par la direction générale en vertu de l'article 299 de la *Loi sur l'instruction publique*.

Adoption du rapport des décisions prises par la direction générale le 30 mars 2020.

DG-20-04-46 M^{me} Caroline Dupré, directrice générale, approuve tel quel le rapport des décisions qu'elle a prises le 30 mars 2020.

Nomination

DG-20-04-47 M^{me} Caroline Dupré, directrice générale, procède à la nomination de M^{me} Sylvie Ménard, au poste de directrice d'école secondaire, à 100 %, à la polyvalente Hyacinthe-Delorme, et ce, à compter du 7 avril 2020.

Mise à jour de l'entente d'utilisation du stationnement de la Fabrique de la paroisse de Saint-Liboire

CONSIDÉRANT QUE la Commission scolaire de Saint-Hyacinthe utilise une partie du stationnement de l'église de la Fabrique de la paroisse de Saint-Liboire aux fins de cour d'école, pour les élèves de l'école Henri-Bachand ;

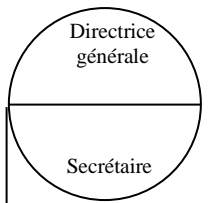
CONSIDÉRANT QU' en contrepartie, la Commission scolaire assumera le déneigement du stationnement de la Fabrique en saison hivernale ;

CONSIDÉRANT QUE la Commission scolaire désire utiliser une partie du stationnement de la Fabrique pour l'installation d'un module de classes pendant les travaux à l'école Henri-Bachand, pour une période d'environ 1 an ;

CONSIDÉRANT QUE la Commission scolaire a convenu avec la Fabrique, en compensation de l'utilisation du stationnement, de se charger de l'ajout d'une couche d'asphalte sur la totalité de ce stationnement, après la désinstallation du module de classes ;

CONSIDÉRANT QUE la Fabrique a entériné ladite mise à jour, lors de la séance du conseil de la Fabrique du 4 mars 2020.

**Registre des décisions prises par la directrice générale
de la Commission scolaire de Saint-Hyacinthe
en vertu de l'article 299 de la *Loi sur l'instruction publique***



M^{me} Caroline Dupré, directrice générale, autorise la mise à jour de l'entente d'utilisation du stationnement de la Fabrique de la paroisse de Saint-Liboire et procédera à la signature des documents relatifs à cette entente.

DG-20-04-48

Directrice générale

Secrétaire général

